

NOU[S]VELLES



© Alberto Campi - WeReport 2015

VESTIAIRE SOCIAL
DE NOUVEAUX LOCAUX XL (2)

LOGEMENT
LES DÉGÂTS SOCIAUX COLLATÉRAUX (4-6)



(ÉDITO) FAVORISER DES PROJETS INNOVANTS DANS LE DOMAINE DU LOGEMENT

Il y a peu, l'Hospice général annonçait plus de 600 personnes logées à l'hôtel. Nous sommes persuadés que des solutions existent.

La politique du logement doit intégrer le principe d'appartements relais octroyés à titre temporaire et liés à un vrai accompagnement social. C'est une des conditions pour réduire les lacunes des politiques publiques actuelles et mettre en place, dès maintenant, un véritable plan d'action sociale digne de ce nom.

Des réponses diversifiées existent. Avec d'autres, le CSP a créé Archipel, une association qui vise le développement de projets innovants pour apporter des réponses concrètes aux problématiques rencontrées par les personnes vivant dans la précarité. Archipel proposera des places d'hébergement, couplées à un accompagnement social individualisé.

L'hébergement prévu dans ces logements passerelles aura pour objectif de favoriser le retour à l'autonomie par le biais de loge-

ments pérennes. En effet, il est aujourd'hui reconnu qu'un habitat décent, associé à un accompagnement social sur mesure, constitue la pierre angulaire indispensable à un processus de réinsertion dans un cadre de vie ordinaire.

Votre soutien nous permet de continuer à être innovants. Merci pour vos dons !

Lire notre dossier en pp. 4-6

Alain Bolle

(ACTUALITÉ) DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LE VESTIAIRE SOCIAL

La distribution de vêtements aux plus démunis constitue l'une des missions historiques du CSP. Avec une demande en forte augmentation sur une décennie, cette activité doit voir plus grand.

Les chiffres sont plus qu'éloquents : en dix ans, la fréquentation du Vestiaire social, géré par le CSP et Caritas, a tout simplement doublé. En 2015, il accueillait ainsi plus de 5600 bénéficiaires de bons délivrés par les services sociaux publics et privés pour la distribution gratuite d'habits et de chaussures. Une population de femmes, d'hommes et d'enfants pour laquelle même les prix cassés et les habits de seconde main sont trop onéreux.

Le Vestiaire social, ce sont 40 bénévoles et, depuis peu, quatre collaborateurs (pour trois postes et demi à temps plein) qui œuvrent pour le tri, le nettoyage, le raccommodage et le rangement de quelque 35 tonnes d'habits et de chaussures par an. « Les bénévoles s'impliquent autant que les professionnels. Nous leur devons beaucoup », tient à souligner Patricia Linares, adjointe à la responsable du Vestiaire social.

BESOIN D'ESPACE

Avec une zone d'accueil de 18 m² et une surface totale de 210 m², les locaux mis à la disposition par la Ville de Genève à la rue de l'Avenir étaient devenus largement inadaptes aux besoins du Vestiaire social. « Notre travail était devenu très difficile », explique Patricia Linares. « Nous accueillons en moyenne 40 personnes par jour, et jusqu'à 65 personnes le mercredi, jour réservé aux enfants. L'espace était beaucoup trop exigu pour proposer un service efficace, tout en assurant un cadre adéquat pour le travail des bénévoles et le stockage des habits. »

Depuis le 2 novembre dernier, le Vestiaire social a déménagé dans des locaux de 950 m² au chemin

du Sapey, sur la commune de Lancy. Désormais, l'accueil des bénéficiaires et la distribution d'habits disposent à eux seuls de 225 m². L'espace et le matériel de stockage, de lavage, de repassage et de raccommodage ont de même été considérablement agrandis.

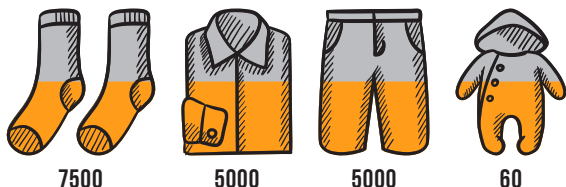
DONS D'HABITS

Pour répondre à la demande toujours plus importante d'une population toujours plus précaire, le Vestiaire social ne saurait se passer des dons d'habits de seconde main. Depuis plus de vingt ans, il peut heureusement compter sur la générosité renouvelée de la population genevoise et de donateurs privés.

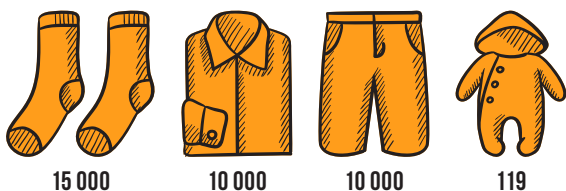
Pascal Mundler

(*) NOMBRE D'ARTICLES DISTRIBUÉS PAR AN

2005 = 2794 BÉNÉFICIAIRES



2015 = 5651 BÉNÉFICIAIRES



(+) RÉCOLTE POUR LES JEUNES MIGRANTS

L'arrivée de jeunes migrants non accompagnés représente un nouveau défi pour le Vestiaire social : celui d'habiller de pied en cap des jeunes, le plus souvent des hommes. Le Parlement des jeunes a lancé en octobre dernier une action de collecte dans les établis-

sements scolaires du canton. Vous pouvez y participer en apportant vos habits usagés au Vestiaire social.
Chemin du Sapey 8
1212 Grand-Lancy
T 022 700 09 31
www.csp.ch/geneve/vestiaire-social



© Rebecca Bowring

© DR



(+) BIO EXPRESS

Avec près de 25 ans d'expérience en tant que juriste au CSP, Rémy Kammermann bénéficie d'une pratique étendue du droit, qu'il enseigne également à la Haute École de travail social. Ce qui lui plaît dans son métier? « *L'exercer au CSP me permet de contribuer à plus de justice sociale.* »

Membre du comité de Dettes Conseils Suisse et de nombreuses commissions, Rémy Kammermann est un acteur connu des professionnels et des politiques genevois.

(SERVICE) SE DONNER LES MOYENS DE L'ACTION COLLECTIVE

Un nouveau poste rattaché au Service juridique vise à renforcer la double mission du CSP : outre l'aide concrète apportée aux personnes, prendre position en tant qu'acteur public de référence sur les problèmes sociétaux.

Depuis le 1^{er} septembre 2016, un poste à 70 % a été créé au sein du Service juridique du CSP. Il vient étoffer et appuyer une équipe de juristes et d'assistants sociaux qui suivent quelque 1900 dossiers par an.

En tant que juriste chargé de recherche et d'information, je ne traiterai plus de dossiers individuels. Pourquoi dès lors affecter les moyens précieux du CSP à un emploi qui ne permettra pas de recevoir davantage de consultants, ni de traiter plus de dossiers?

PRENDRE DE LA HAUTEUR

L'aide individuelle qu'apporte le CSP est indispensable. Mais elle ne permet presque jamais d'éviter que les problèmes ne se reproduisent à l'avenir et n'affectent d'autres personnes de la même façon. Que l'on songe par exemple aux difficultés récurrentes que l'on observe pour obtenir une attestation de domicile, condition sine qua non pour contracter une

assurance-maladie ou toucher des prestations d'assistance.

La résolution d'un cas particulier n'a aucun effet sur une loi mal faite ou sur les dysfonctionnements d'une administration. Pour prétendre avoir une influence plus générale, il s'agit d'être présent lorsqu'une nouvelle loi se crée ou se met en place, de réfléchir aux causes d'un dysfonctionnement, d'informer tant les décideurs politiques que le public des effets pervers d'une réglementation ou des lacunes que nous découvrons dans le cadre d'un dossier.

APPORTER UNE EXPERTISE JURIDIQUE

L'observation des évolutions juridiques et législatives récentes, l'analyse des problématiques et l'intervention publique figurent au cœur de ce nouveau poste. Mais celui-ci vise également à renforcer la pratique des professionnels du CSP dans leurs champs d'intervention respectifs.

Depuis plusieurs années, le Service social du CSP s'est spécialisé dans le domaine des dettes. Or, les procédures en matière de désendettement et de faillites s'avèrent de plus en plus complexes, prenant rapidement une tournure judiciaire. Les assistants sociaux du CSP doivent pouvoir compter dans ce sens sur l'expertise d'un juriste spécialisé dans la question du désendettement.

LA DICTATURE DES DÉLAIS

Tout cela prend du temps et ce temps n'est malheureusement jamais disponible pour celui qui subit la dictature des délais lorsqu'il traite des dossiers individuels. Le CSP a donc décidé de se donner les moyens de la réflexion et de l'action collective, pour affiner ses interventions, les prolonger au-delà d'un dossier individuel et espérer ainsi être utile à un plus grand nombre.

Rémy Kammermann



© Alberto Campi - WeReport 2015

(DOSSIER) **CRISE DU LOGEMENT : UN MULTIPLICATEUR DE PROBLÈMES SOCIAUX**

Commençons par dire ce que ce dossier n'est pas : il ne prétend pas traiter du long serpent de mer qu'est le logement à Genève. Il ne laisse pas non plus miroiter l'illusion d'une solution à une crise quasi séculaire.

Il développe en revanche une problématique spécifique au contexte genevois : le manque endémique d'appartements y est clairement un facteur supplémentaire de précarité. Non seulement parce que la cherté des loyers plombe les budgets familiaux, mais aussi parce que la crispation du marché du logement aggrave et prolonge des problèmes sociaux existants.

Les locataires genevois sont potentiellement des êtres vulnérables. C'est plus encore le cas des personnes qui vivent dans l'isolement et le besoin.

Carine Fluckiger

LES EFFETS DÉVASTATEURS DE LA PÉNURIE DE LOGEMENTS

La pénurie chronique de logements à Genève confronte le CSP à des situations parfois inextricables en termes humains et juridiques. Séparation, droit de visite et regroupement familial en subissent notamment les dégâts collatéraux.

Si le Service juridique du CSP n'a pas pour vocation d'intervenir directement dans la recherche d'un appartement, il est souvent amené à devoir régler les problèmes engendrés par l'absence d'un logement adéquat.

PROMISCUITÉ FORCÉE

De nombreux couples voient ainsi leurs disputes décupler en raison d'un espace de vie trop réduit. Être en couple avec un jeune enfant dans une seule pièce, par exemple, peut s'avérer invivable.

Paradoxalement, lorsque survient une séparation, les conjoints, qui ne supportaient déjà plus la promiscuité du temps où ils formaient encore un couple, sont condamnés à rester de longs mois dans le même espace, tant que l'un d'eux n'aura pas trouvé un nouveau logement. Et même lorsqu'un parent obtient finalement un nouvel appartement, celui-ci sera souvent trop petit pour l'exercice normal d'un droit de visite.

LA QUADRATURE DU CERCLE

Dans le domaine du regroupement familial, nous sommes également témoins du refus des autorités de laisser des enfants venir rejoindre leurs parents en raison d'un logement trop petit.

« QUI N'A PAS DE LOGEMENT N'A PAS DE PRESTATIONS SOCIALES ! »

Pour une personne ayant un petit salaire ou des dettes, la venue de sa famille peut être ainsi différée de plusieurs années. Il lui sera en effet pratiquement impossible de signer un nouveau bail privé, tandis que les logements sociaux exigeront la preuve de la présence des enfants avant d'attribuer un appartement adapté à la taille de la famille.

FAMILLES À DEMI CLANDESTINES

On comprend aisément que les parents ne supportent plus l'absence de leurs enfants et qu'ils décident parfois de les faire venir sans au-

torisation. Hébergées dans un espace insuffisant, ces familles « à moitié clandestines » connaissent rapidement des tensions. S'y ajoute la peur des autorités en raison du statut des enfants.

Pour les plus vulnérables, ceux qui ne bénéficient que d'une aide minimale de l'Hospice général en raison d'un statut précaire, l'hébergement dans un foyer ou un abri de la protection civile est couramment le seul recours possible. La vie en collectivité peut être particulièrement astreignante pour ces personnes, souvent atteintes de troubles psychiques dont on ne tient aucun compte. Dans ce cas, il ne leur reste que la rue.

Une situation qui peut engendrer l'arrêt de toute aide : qui n'a pas de logement, en effet, n'a pas de domicile et qui n'a pas de domicile, n'a pas de droit aux prestations sociales !

Rémy Kammermann

(DOSSIER) ASILE : MIEUX ACCOMPAGNER LES PERSONNES À LA RECHERCHE D'UN LOGEMENT

Avec près de 500 personnes logées sous terre depuis de nombreux mois, ce n'est un secret pour personne que l'hébergement dans le domaine de l'asile pose problème à Genève.

Dans les débats qui agitent Genève concernant l'hébergement de personnes réfugiées dans des abris de protection civile, il est une rengaine qui revient sans cesse : il n'y a plus de place en surface, le dispositif d'hébergement est saturé.

Une partie du problème réside bien sûr dans l'insuffisance du parc actuel. Il est urgent de trouver, voire de construire, plus d'hébergements. À cet égard, les nouveaux projets de construction annoncés récemment sont réjouissants et l'effort doit se poursuivre.

UN PROBLÈME STRUCTUREL

Mais le problème présente aussi une autre facette : l'Hospice général déplore régulièrement que son dispositif d'hébergement est « engorgé » par la présence de personnes

qui, arrivées comme requérantes d'asile, bénéficient désormais d'un permis B, C, voire même de la nationalité suisse, et seraient donc censées sortir du dispositif.

Pour les personnes réfugiées, des obstacles supplémentaires transforment la recherche de logement – une gageure pour tous à Genève – en véritable parcours du combattant : moyens très limités* ; pas ou peu de réseau à Genève ; méconnaissance du fonctionnement du marché du logement ; permis et nom à consonance étrangère souvent sources de discrimination, etc.

UN ACCOMPAGNEMENT À AMÉLIORER

À ces problèmes structurels, ajoutez un accompagnement inégal

et parfois déficitaire dans les démarches de recherche de logement, et vous comprendrez que de nombreuses personnes restent bloquées dans les foyers collectifs et autres logements de l'Hospice général, alors qu'elles voudraient – et devraient pour certaines, selon l'Hospice – emménager dans un appartement indépendant.

Une situation insatisfaisante non seulement pour l'Hospice, mais surtout pour les personnes concernées, tant décrocher un appartement est un rêve partagé par tous, y compris les personnes titulaires d'un permis F (admission provisoire) ou N (procédure d'asile en cours), que l'État a l'obligation de loger. Et tant se sentir réellement chez soi est un facteur important pour une intégration réussie.

* Pour les personnes dépendantes de l'Hospice général, le loyer ne peut dépasser un plafond, fixé pour une personne seule entre CHF 800.– et 1100.– selon les statuts.

Camille Grandjean-Jornod

(+) LES PROPOSITIONS DU CSP ET DE LA COORDINATION ASILE.GE

Le CSP et les associations actives auprès des personnes réfugiées dénoncent depuis des années le manque d'anticipation dans la gestion des places d'hébergement et interpellent régulièrement les autorités avec des propositions pour améliorer la situation. Récemment, l'évacuation du foyer de Frank-Thomas, dans des conditions ubuesques, a jeté à nouveau une lumière crue sur les déficits dans ce domaine. La Coordination asile.ge, dont est membre le CSP, a réagi en remettant sur le tapis une série de propositions concrètes qui s'articulent autour de trois axes :

- › Meilleur accompagnement dans la recherche d'un logement et l'aide à l'installation ;
- › Garanties financières pour faciliter l'attribution de logements par les régies ;
- › Négociations avec les milieux immobiliers.

Ces propositions, en cours de discussion avec l'Hospice général, forment le socle d'un dialogue que nous souhaitons constructif et qui devrait permettre d'améliorer la situation pour le bénéfice de tous.

CGJ



© DR



(DOSSIER) CONSERVER UN TOIT POUR LES PLUS PRÉCAIRES

Parmi les nombreux défis que rencontre le CSP sur le plan du logement figure celui d'aider les familles à conserver un toit. Exemple avec un témoignage peu commun, tiré de la pratique de notre Service social.

« A 18 ans, j'ai accompagné un ami au casino. J'ai malheureusement gagné. » Maurice* est suivi depuis vingt ans par le Service d'addictologie des HUG pour sa passion du jeu, une dépendance qui l'a amené à s'endetter et à se méfier constamment de lui-même.

BAIL DÉNONCÉ

Père d'une petite fille de trois ans, Maurice n'a pas de travail. La famille compte exclusivement sur les modestes revenus de sa femme, auxquels s'ajoutent désormais des prestations complémentaires familiales. Les dettes font partie de leur quotidien. Mais la situation prend une tournure inquiétante au prin-

temps dernier, lorsque le couple reçoit un avis de dénonciation du bail pour son quatre-pièces subventionné.

Maurice a alors plusieurs mois d'arriérés de loyer, sans compter d'autres factures non payées d'assurance-maladie. « Je n'avais plus de solution. Je n'en pouvais plus et avais des idées de suicide. J'ai finalement consulté le CSP. »

POSER UN CADRE

« Notre intervention visait à remettre cette famille sur les rails », explique Adrien Busch, assistant social au CSP. « Nous avons commencé par poser un cadre. Il fallait

qu'un mécanisme soit mis en place pour éviter que le budget familial soit dépensé en jeux : exiger le paiement du loyer et des factures d'assurance par ordre permanent, dessaisir Maurice de la question financière et confier la gestion du budget à sa femme. »

« L'INTERVENTION DU CSP VISAIT À REMETTRE CETTE FAMILLE SUR LES RAILS. »

SOUTIEN MORAL ET FINANCIER

C'est donc une sorte de contrat moral qui était proposé à Maurice, en contrepartie duquel le CSP

s'engageait à contacter la régie et d'autres créanciers pour obtenir des arrangements de paiement. En parallèle, des fonds ont été recherchés pour rembourser une partie des arriérés de loyer et d'assurance-maladie.

« L'intervention du CSP a été incroyablement rapide », s'étonne Maurice. « On ne m'a pas seulement aidé sur le plan financier. On m'a aussi apporté un soutien moral. » Aujourd'hui, dit-il, il se sent renforcé : « Je sais que je n'aurai pas une deuxième chance. »

Carine Fluckiger

*Prénom fictif

(+) DES IMMEUBLES POUR LES JEUNES, LES FAMILLES ET LES SENIORS

La problématique du logement a toujours préoccupé le fondateur du CSP, Raynald Martin. Aussi a-t-il créé en 1958, avec une équipe engagée à ses côtés, l'Association Nicolas Bogueret (ANB). En séparant les activités immobilières des activités sociales, les fondateurs

ont permis aux deux associations de se développer de manière distincte. L'ANB a pour but de créer, développer, entretenir et mettre à disposition de personnes et de familles à revenus modestes, de jeunes en formation et de seniors des habitations à caractère social et à loyer modéré.

L'ANB est gérée par un comité composé de personnes bénévoles

qui ont des compétences dans les domaines de l'immobilier, de la gestion et du social. L'association entretient des liens étroits avec le CSP, à qui elle délègue l'attribution des logements par l'entremise de son Service social. La gestion de son parc immobilier est quant à elle confiée à des régies.

Le parc actuel de l'ANB est composé de deux EMS et de plusieurs

immeubles d'habitation. En janvier 2017, l'association inaugure un nouvel EMS doublé d'une résidence pour seniors. En avril de la même année, elle ouvrira un chantier pour un immeuble de 140 chambres destinées à des jeunes en formation. D'autres projets sont en cours de développement, qui verront le jour en 2020.

Alain Bolle

(MON JOB AU CSP) LA RÉCEPTION : LE PREMIER CONTACT AVEC LE CSP

Monique Camponovo et Jacqueline Bovet accueillent chaque jour plus de soixante personnes à la réception du CSP. Zoom sur cette fonction essentielle, qui exige rapidité et doigté.

Les bureaux du CSP sont encore fermés et déjà une dizaine de personnes attendent sur le pas de la porte. Chaque jour, ce sont plus de soixante personnes et quelque 150 appels que reçoivent celles qui sont le premier visage du CSP, Jacqueline Bovet et Monique Camponovo.

Point névralgique du CSP, la réception sert à la fois de lieu d'information générale et de carrefour de liaison. Les demandes qu'ont à traiter les réceptionnistes sont aussi nombreuses que variées. Difficultés financières, procédures de divorce, permis de séjour, recours pour des requérants d'asile... « Nous n'avons que très peu de temps pour cerner la demande », explique Monique. « Ce n'est pas toujours facile. Nous aimerions accorder plus de temps à chaque

personne, mais ce n'est pas possible vu la file d'attente. »

ENTRE EMPATHIE ET FERMETÉ

Grâce à l'expérience acquise à ce poste-clé, elles ont appris à tamiser chaque demande. Quelle est la situation financière de la personne ? Quel type de permis détient-elle ? Est-elle déjà suivie par un travailleur social de l'Hospice général ? Ces compléments d'information permettront d'orienter au mieux le demandeur, soit vers l'un des services du CSP, soit à l'externe.

L'attente à la réception peut être longue et la détresse des personnes grande. Aussi Jacqueline et Monique doivent-elles jongler entre empathie et fermeté pour contenir l'impatience de certains usagers. Avec les années, elles ont appris

à gérer le stress et à garder avant tout une bonne écoute. « Je réponds toujours aux gens comme j'aimerais qu'on me réponde si je venais à être dans une situation similaire. Un jour, je pourrais être à leur place », précise Monique.

DES MOMENTS D'ÉMOTION

Les heures défilent et laissent place parfois à l'émotion. « Il faut se rappeler que nous sommes là pour aider les gens, mais nous ne sommes pas responsables de leur situation. Cela nous aide à prendre du recul et à relativiser », ajoute encore Jacqueline.

La réception, c'est aussi de beaux échanges et des remerciements de la part de certains usagers. Jacqueline et Monique se rappellent encore d'une personne qui était



© Rebecca Bowring

suivie depuis plusieurs mois par le CSP et qui a finalement réussi à faire venir toute sa famille en Suisse. « Ce fut un soulagement pour tous et pour nous également. C'est gratifiant de connaître la fin d'une histoire qui a commencé un jour par un premier contact avec la réception. »

Vanessa Santantonio

(LE CSP DONNE LA PAROLE À) JEAN-MICHEL PERRET

Aumônier de l'Université de Genève et membre du comité du CSP, Jean-Michel Perret est avant tout un grand vivant qui ne craint pas la provocation.



Mes parents viennent de milieux sociaux très différents. Ce qui les a soudés, c'est la foi. Une foi vivante. C'est le plus beau cadeau qu'ils m'aient transmis.

J'ai retrouvé cette approche de la foi dans mon travail de catéchèse. Les jeunes ont toujours un regard neuf sur les choses, y compris sur la tradition chrétienne. Je m'en inspire pour transmettre le message même de l'Évangile. Pour faire tomber les barrières, pour que la religion soit toujours une découverte, pour rappeler enfin le sens et la beauté de textes bibliques que l'on croit connaître.

J'écoute mes intuitions, même les plus audacieuses. Le plus important, c'est qu'il y ait de la vie dans ce que l'on fait. C'est ce que j'ai ressenti, ado, en prenant des

cours de cirque avec une troupe d'artistes. J'étais bon jongleur et j'étais engagé dans un groupe de jeunes chrétiens. C'est ainsi qu'est né mon premier spectacle : en jonglant devant 150 élèves, j'ai eu l'idée de transmettre un message en faisant de chaque balle un personnage.

« J'ÉCOUTE MES INTUITIONS, MÊME LES PLUS AUDACIEUSES. »

J'aime l'idée du décalage. Articuler la théologie avec le jeu, la poésie ou l'actualité permet de la faire sortir des murs pour aller à la rencontre des gens. Les spectacles interactifs que j'organise mêlent lectures, jonglage et musique. Ils sont ouverts aux croyants comme aux non-croyants. Grâce à eux, je



© Guillaume Mégevand

peux amener la religion là où on ne l'attend pas : au Palais Mascotte, pour le spectacle « Pourquoi Jésus est né aux Pâquis », ou encore au cimetière des Rois pour un service funèbre de Jésus de Nazareth qui a réuni plusieurs centaines de personnes l'an dernier.

Je retrouve quelque chose de cette approche chez les professionnels du CSP. Le danger du travail social, c'est la routine. Il faut une sacrée dose de sagesse et de philosophie pour accompagner chaque per-

sonne comme un cas nouveau et singulier. Cela tient peut-être aux racines chrétiennes de l'institution. L'exigence d'excellence est propre au protestantisme. Le CSP est un peu au social ce qu'est la banque Pictet au monde financier !

Ce que je peux apporter au CSP ? C'est sans doute le lien humain. Beaucoup de personnes sont prêtes à offrir un soutien, sous forme de don ou de bénévolat. Mais les liens manquent souvent pour passer à l'acte.



(ADRESSES)**LA BOUTIQUE EAUX-VIVES**

Rue de la Mairie 15
T 022 736 45 81

LA BOUTIQUE PÂQUIS

Rue du Môle 1
T 022 731 65 41

LA BOUTIQUE JONCTION

Bd Carl-Vogt 34
T 022 328 22 04

LA BOUTIQUE PLAINPALAIS

Rue de Carouge 37
T 022 329 32 50

LA RENFILE MEYRIN

Rue Alphonse-Large 19
T 022 341 13 02

LA RENFILE PLAN-LES-OUATES

Chemin de la Cartouchière
T 022 794 55 40

LE RAMASSAGE

Service de ramassage gratuit.
Votre mobilier et les objets
en bon état à offrir au CSP
sont récupérés par nos équipes.
Contactez-nous pour fixer
un rendez-vous.
T 022 884 38 00
ramassage@csp-ge.ch
www.csp.ch

**(BRÈVES) LE CSP À LA
JOURNÉE SANS MA VOITURE**

Le 25 septembre dernier était une journée particulière. Pour la première fois, le CSP participait à la Journée sans ma voiture, organisée par la Direction générale des transports de l'État de Genève. Une occasion de faire prendre l'air aux meubles de nos brocantes et d'en faire bénéficier les nombreuses familles et adeptes de la mobilité douce qui ont fait le déplacement par un magnifique dimanche ensoleillé !

(BRÈVES) PARTENARIAT ENTRE LE DIP ET LE CSP

Comment blinder les jeunes dans un monde de surconsommation ? Les aider à déjouer les mécanismes de l'argent facile ? Depuis plusieurs années, le Service social du CSP intervient dans les écoles avec un programme de prévention de l'endettement, « Les ficelles du budget ». Depuis 2016, ce programme

a été intensifié grâce à un partenariat entre le CSP et le Département genevois de l'instruction publique, avec le soutien d'une fondation privée. Désormais, ce sont quelque 120 ateliers qui sont prévus dans le courant de l'année scolaire, en co-animation avec les conseillers sociaux des écoles.

**(IMPRESSUM)****Edition genevoise**

Centre social protestant Genève
Rue du Village-Suisse 14
CP 171
1211 Genève 8
T 022 807 07 00
info@csp-ge.ch
CCP 12-761-4
IBAN
CH41 0900 0000 1200 0761 4

Tirage

7500 exemplaires

Rédactrice en chef

Carine Fluckiger

Impression

Baudat imprimerie

Ont collaboré à ce numéro

Alain Bolle (directeur),
Camille Grandjean-Jornod
(Service réfugiés), Rémy
Kammermann (Service
juridique), Pascal Mundler
(Service ventes), Vanessa
Santantonioni (Communication)

Relecture

Denis Fazan

Conception et réalisation

Buxum-communication.ch

